

INFORMATION POUR LE CONCOURS D'ENTRÉE À L'ISTC polytechnique 2026

1- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- Une fiche de candidature dûment remplie et imprimée en ligne ;
- Une demande d'inscription au concours imprimée en ligne et signée par le ou la candidat(e) ;
- Une fiche d'inscription au concours imprimée en ligne ;
- Une fiche de table du concours imprimée en ligne ;
- Un extrait d'acte de naissance ou une copie de jugement supplétif en tenant lieu ;
- Une copie de la carte nationale d'identité ou de l'attestation d'identité en cours de validité ;
- Une copie et l'original du Diplôme ou de l'équivalence à faire authentifier à l'ISTC Polytechnique ;
- Les copies et les originaux des bulletins de notes de la classe de terminale pour les candidats à la Licence Professionnelle à faire authentifier à l'ISTC Polytechnique ;
- La copie du reçu de paiement des frais d'inscription au concours délivré par **TresorPay** ;
- Un certificat de visite et contre visite délivré par le centre médical de l'ISTC Polytechnique ;
- Un certificat de non-bégalement délivré par le centre médical de l'ISTC Polytechnique ;
- Une attestation de non-redevance de la scolarité pour les anciens étudiants de l'ISTC Polytechnique ;
- Une attestation de non-redevance pour les étudiants logés au campus de l'ISTC Polytechnique ;
- Un curriculum vitae (CV) détaillé (**PL2, PL3, MP1 et MP2**) ;
- Une attestation de travail et/ou la photocopie de la carte professionnelle pour les candidats justifiant d'une expérience professionnelle continue, avérée, de cinq (05) années minimum, dans le Parcours de formation choisi et titulaires, au moins, d'un Baccalauréat ou Diplôme équivalent ;
- Une autorisation d'inscription à l'ISTC Polytechnique, dûment renseignée, imprimée en ligne à faire signer par l'organisme employeur, pour les candidats justifiant d'une expérience professionnelle continue, avérée, de cinq (05) années minimum, dans le Parcours de formation choisi et titulaires, au moins, d'un Baccalauréat ou Diplôme équivalent ;
- Tout document susceptible de valoriser le dossier de candidature ;
- Des réalisations professionnelles pour les candidats justifiant d'une expérience professionnelle continue avérée, de cinq (05) années minimum, dans le Parcours de formation choisi et titulaires, au moins, d'un Baccalauréat ou Diplôme équivalent ;
- Une fiche d'engagement pour le paiement des frais de scolarité dûment renseignée, imprimée en ligne ;
- Une fiche d'engagement pour l'assiduité aux activités de formation dûment renseignée, imprimée en ligne ;
- Une pochette de candidature à retirer à l'Agence Comptable de l'ISTC Polytechnique.

NB :

- Les BAC étrangers sont à authentifiés obligatoirement à la DECO ;
- Les dossiers incomplets ne sont pas admis ;

- Les professionnels non titulaires du Baccalauréat ou Diplôme équivalent, candidats à la Licence Professionnelle 1, doivent fournir un document attestant du niveau d'études de la classe de terminale accompagné des bulletins de notes de la classe de terminale et un autre document justifiant d'une expérience professionnelle continue, avérée, de cinq (05) années, au moins, dans le Parcours de formation choisi ;
- Pour les candidats titulaires d'un Diplôme Supérieur en Communication (DISCOM) ou d'un Diplôme d'Etudes Supérieures en Communication (DESCOM) d'un établissement ou une université autre que l'ISTC, prière ajouter au dossier de candidature les bulletins et les relevés de notes relatifs à ces diplômes.

2- ÉPREUVES

Le concours comporte :

- 1- une épreuve d'admissibilité,
- 2- des épreuves écrites et orales d'admission.

L'épreuve d'admissibilité consiste en une étude du dossier de candidature.

Les candidats admissibles, après sélection sur dossiers, sont convoqués en vue de subir les épreuves écrites et orales d'admission à l'Institut des Sciences et Techniques de la Communication (ISTC Polytechnique), aux dates et heures indiquées sur leurs convocations.

Les épreuves écrites et orales d'admission, au nombre de trois (3), sont les suivantes :

❖ **1^{ère} épreuve écrite : un sujet d'ordre général (SOG) ou de mathématiques**

Le sujet d'ordre général concerne toutes les écoles sauf l'école des Télécommunications et Technologies de l'audiovisuel.

L'épreuve de mathématiques ne concerne que l'école des Télécommunications et Technologies de l'audiovisuel.

Durée de l'épreuve : 2 heures **(8h-10h)** ; coefficient : 2

❖ **2^{ème} épreuve écrite : toutes les écoles sont concernées**

- Culture Générale & Actualité ;
- Test psychotechnique ou épreuve de spécialité ;
- Epreuves de langue (Anglais / français et dictée (Ecole de Journalisme)
- Techniques Rédactionnelles (Ecole de Journalisme)
- Connaissance de la langue française (toutes Ecoles confondues).

Durée de l'épreuve : 1 heure **(10h30-11h30)** ; coefficient : 1

❖ **3^{ème} épreuve : épreuve orale concernant toutes les écoles**

Cette épreuve consiste en un exposé, devant un jury, portant sur un sujet d'ordre général ou d'actualité, tiré au sort par le candidat, à partir de 13h.

Durée de préparation : 5 mn ; Durée de l'exposé : 10 à 15 mn ; coefficient : 1

Les candidats autorisés à concourir doivent se présenter avec les pièces suivantes :

- 1- une pièce d'identité en cours de validité avec une photo ;
- 2- le reçu de paiement des frais d'inscription au concours ;
- 3- la convocation au concours.

Le résultat définitif du concours est publié sur le site www.istcpolytechnique.ci et par affichage à l'Institut des Sciences et Techniques de la Communication (ISTC Polytechnique).

NB :

- Le Test psychotechnique est réservé uniquement aux candidats de la Licence Professionnelle 1 de toutes les écoles sauf ceux de l'école de Journalisme qui sont soumis à une épreuve de questions d'actualité ;
- L'épreuve de spécialité concerne les candidats en Licence Professionnelle 2, Licence Professionnelle 3, Master Professionnel 1 et Master Professionnel 2 de toutes les écoles ;
- L'épreuve de connaissance de la langue française concerne les candidats de toutes les écoles et de tous les niveaux ;
- Chaque épreuve de SOG est corrigée par deux (2) correcteurs au moins.
- Chaque épreuve orale est administrée par un jury composé de trois (3) examinateurs.
- Les différentes épreuves sont notées de 00 à 20 et sont affectées de coefficients.
- Le nombre de places mises au concours est précisé par Ecole, niveau et régime (cours du jour ou cours du soir).
- L'ISTC se réserve le droit de n'ouvrir une classe que si l'effectif est supérieur ou égal à 15.

3- FRAIS D'INSCRIPTION AU CONCOURS

Les frais d'inscription au concours sont fixés à **vingt mille (20 000) francs FCFA** pour toutes les écoles, payables **TrésorPay** :

- ✓ Le droit d'inscription au concours proprement dit ;
- ✓ La pochette de candidature à retirer à l'Agence Comptable ;
- ✓ Le certificat de visite et contre visite délivré par le Centre Médical de l'ISTC Polytechnique ;
- ✓ Le certificat de non bégaiement délivré par le Centre Médical de l'ISTC Polytechnique ;
- ✓ L'authentification du diplôme à l'ISTC Polytechnique.